

SEANCE ORDINAIRE DU MARDI 28 FEVRIER 2012

Le Conseil, convoqué le 16/02/2012, s'est réuni le 28/02/2012 à 18 h 30.

- Absents :
 - Jean-Marc CAPRA (procuration à Alain BLESSEMAILLE)
 - Henri VILLARD (procuration à Gérard CUENOT)
 - Laurent PEUGEOT (procuration à Patricia TREYE).

Secrétaire de séance : Thierry NONNOTTE

Président de séance : Alain BLESSEMAILLE.

BUDGET PRIMITIF 2012 - 12/05.

Le Budget Primitif est approuvé à l'unanimité sur les bases suivantes :

Section de Fonctionnement :

- Dépenses : 147 086 €
- Recettes : 267 740 €

Section d'Investissement :

- Dépenses : 206 000 €
- Recettes : 206 000 €

TRANSFERT DE CERTIFICATS D'ECONOMIES D'ENERGIE AU SYDED - 12.06.

Le Maire expose au Conseil Municipal que, dans le cadre de l'opération désignée ci-après potentiellement génératrice de Certificats d'Economies d'Energie (CEE) au fait de l'installation de luminaires d'éclairage public performants, la valorisation économique de ces certificats soit transférée au SYDED et assurée par ses soins. L'opération est située « Au Village ».

Le Conseil, après avoir entendu l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents et représentés :

- Accepte de transférer au SYDED l'intégralité des Certificats d'Economies d'Energie générés par l'opération susvisée ;
- Autorise le Maire à signer la convention correspondante de transfert des Certificats d'Economies d'Energie concernés.

TARIF EAU 2012 - 12.07.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de l'Adjoint chargé de l'eau décide, à l'unanimité, de fixer le prix du m³ d'eau pour 2012 à 1.05 € HT.

LOCATION COMPTEUR D'EAU 2012 - 12.08.

Le Conseil Municipal décide de fixer, pour 2012, le montant de la location du compteur d'eau à 21 €.

Adopté à l'unanimité.

LOCATION PLACE TAXI 2012 - 12.09.

Le Conseil Municipal décide de fixer, pour 2012, le montant de la location pour l'emplacement du Taxi, à 34 €.

Adopté à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES :

- Un point est réalisé concernant les travaux de réhabilitation du bâtiment communal : avancement, dépenses prévisibles et imprévues, recettes attendues.
- Compte-rendu du Conseil d'école de Marchaux du 18/02 .
- Une discussion s'engage sur l'attitude peu civique, voire peu respectueuse de certains adolescents de notre communauté.

RENDEZ_VOUS EST DONNE AU 10 MARS SOIT POUR CARNAVAL SOIT POUR LES TICs

La séance est levée à 21 h. 15

Le Maire

Le secrétaire

Le Conseil